

Rabbi Yohanan ben Zakaï tombe malade

La Guémara Bérahhot (28b) rapporte que lorsque Rabbi Yohanan ben Zakaï tomba malade, ses élèves sont venus lui rendre visite. Lorsqu'il les aperçut il se mit à pleurer.

- Pourquoi pleures-tu ? Lui demandèrent-ils.
- Si l'on m'emmenait devant un roi de chair et de sang qui est vivant aujourd'hui mais qui demain peut mourir, dont la colère contre moi ne pourrait être que temporaire et qui, même s'il me condamnerait à mort ne m'infligerait pas un sort éternel. Un roi que je pourrais apaiser avec des paroles et soudoyer avec de l'argent. Tout cela ne m'empêcherait pas de pleurer.
À présent, comment ne pas pleurer alors que l'on emmène devant le Roi des rois, qui existe et qui vit éternellement, dont la colère est éternelle, qui peut me faire mourir pour l'éternité et que je ne peux pas soudoyer ni par des paroles ni par de l'argent ?

Le Maharcha sur cette Guémara nous dit quelque chose de très intéressant, quand Rabbi Yohanan ben Zakaï a dit qu'on ne pouvait soudoyer Hachem ni par des paroles, ni par de l'argent, cela ne concerne que le monde futur. Mais dans ce monde-ci on peut apaiser Hachem avec des paroles, c'est-à-dire par la prière, et on peut le soudoyer avec de l'argent, c'est-à-dire en donnant de la Tsédaka.

Il est donc grand temps de se réveiller et de redoubler de prières et d'actes de bonté.

Il y a une Guémara Roch Hachana (16b) bien connue qui nous enseigne que : « Le repentir, la prière et la charité annulent la rigueur du décret ».

Ces trois points sont à mettre en parallèle avec trois autres qui sont : le jeûne (c'est-à-dire le repentir, la Téhouva), la voix (la prière) et l'argent (la Tsédaka).

Concernant le jeûne, un homme pourra parfois en être exempté, par exemple s'il est malade et qu'il n'a pas la force de jeûner.

De même pour la Tsédaka, il pourra toujours prétendre qu'il n'a pas suffisamment d'argent pour se permettre de le donner aux pauvres.

Mais, que va-t-il répondre pour toutes les prières qu'il n'a pas faites ?

Il y a un Passouk dans Chir Hachirim (2; 14) : « Hachmiini èt kolèh ki kolèh arèv » (Fais-moi entendre ta voix car ta voix est agréable). Dans ce verset Arèv a le sens d'agréable. Rachi explique que cela fait référence aux Béné Israël qui crièrent vers Hachem (Chémot 14; 10). Hachem se souvient avec nostalgie de leurs prières.

Mais Arèv peut aussi signifier le “garant”, et alors ce verset prend un tout autre sens. La prière que l’on fait pendant un jour de jeûne ou un moment de Téhouva devient garante de la réussite dans le cas où justement on ne pourrait pas jeûner ou qu’on ne pourrait pas donner la Tsédaka.

Nous retrouvons ici encore l’importance de la prière et notre responsabilité à prendre conscience de cet “outil” extraordinaire que nous délaissions trop souvent.

C’est grâce à un repentir sincère que nous pouvons nous rapprocher de notre Créateur en transperçant les cieux jusqu’au Trône divin. Hachem attend notre prière, Il l’espère.

Le Tana Dé Bé Eliahou (31) nous apprend que : « Hachem attend et espère le repentir des Béné Israël plus encore qu’un père attend son fils ou qu’une femme son mari ». Sa joie est immense de voir chaque juif qui revient à lui. Cela ne fait pas de différence si ce juif a un peu ou beaucoup fauté car, à présent il regrette tout ce qu’il a fait et désire se rapprocher d’Hachem. Par cela, il suscite un amour immense d’un père pour son fils.

Nous disons à la fin des Tahanounim du lundi et du jeudi : « Hapotéah Yad Bitchouva Lékabel Pochéïm Véhataïm Nivhala Nafchénou Mérov Ytsévonénou » (Il ouvre Sa main au repentir pour recevoir les pêcheurs et les fauteurs, notre âme est stupéfaite de tant de tristesse).

En nous apercevant qu’Hachem a la main grande ouverte pour accepter les fauteurs quelque soit leur situation, cela nous rend triste. Pourquoi sommes-nous plongés dans la tristesse à cause des fautes que nous avons commises ? Pourtant, Hachem nous reçoit à bras ouverts et n’attend qu’une chose, que nous courions vers lui avec une joie immense. C’est la raison pour laquelle nous disons être “stupéfaits de tant de tristesse” et non pas “stupéfaits de tant de fautes”. Car sur les fautes on peut faire Téhouva, il n’y a donc pas de quoi être stupéfaits.

Le Mabit dans son livre Beith Elokim (Chap.6 Chaar HaTéhouva) écrit que les fautes de celui qui fait sincèrement Téhouva sont effacées. Et même si par la suite il recommence les mêmes fautes, cela lui sera compté comme la première fois qu’il faute. Car toutes les dettes sont annulés par la Téhouva sincère.

En revanche, il y a lieu de s’étonner de la tristesse et du renoncement qui nous empêchent de revenir vers Hachem.

La tristesse est l’un des plus grands ennemis de l’homme. Nous avons en nous un Yétser Hara, une force destructive, dont le mode opératoire ne consiste pas exclusivement à nous inciter à commettre une faute. En effet, s’il parvient à paralyser quelqu’un et à l’empêcher d’avoir un comportement constructif, il aura alors atteint son objectif. Il utilise pour cela la tristesse. Nous ne pouvons rien faire au sujet du passé et, en général, très peu en ce qui concerne le futur. Notre préoccupation pour le passé et le futur, qui nous dissuade de toute attitude constructive dans le présent, est donc une machination du Yétser Hara.

Le Passouk nous dit (Dévarim 29; 9) : « Atem Nitsavim Hayom Kouléhèm Lifné Hachem Elokéhèm » (Vous vous tenez aujourd’hui devant Hachem votre Dieu)

Nous ne pouvons nous tenir devant Dieu que si nous ne nous préoccupons que du jour présent. Hier et demain constituent la ruine de l’homme car ils apportent la tristesse. Il nous ramènent en arrière. Pour être avec Hachem, nous devons nous concentrer sur aujourd’hui.